



Annexe 1 – Grille d'analyse

FGJ — Guide sur les activités et les sorties scolaires

1/2

Pour remplir la grille d'analyse sur Forms, cliquez [ici](#).

Groupe	Description et objectif de l'activité	Date/Heure	Déplacement	Coût/ Mode de financement (voir page suivante)	Risque(s) pour la santé/sécurité	Nombre d'ac- compagnateur	Évaluation/ Note	Décision/Commentaires de la DÉ
		Date :	Mode de transport :					Obligatoire : ☐ Facultatif : ☐
		Départ :	Distance :					Commentaires :
		Arrivée :	Lieu :					
		Date :	Mode de transport :					Obligatoire : ☐ Facultatif : ☐
		Départ :	Distance :					Commentaires :
		Arrivée :	Lieu :					
		Date :	Mode de transport :					Obligatoire : ☐ Facultatif : ☐
		Départ :	Distance :					Commentaires :
		Arrivée :	Lieu :					
		Date :	Mode de transport :					Obligatoire : ☐ Facultatif : ☐
		Départ :	Distance :					Commentaires :
		Arrivée :	Lieu :					
		Date :	Mode de transport :					Obligatoire : ☐ Facultatif : ☐
		Départ :	Distance :					Commentaires :
		Arrivée :	Lieu :					

- ➔ L'enseignant doit compléter le tableau et le présenter à la direction d'établissement pour décision et commentaires.
- ➔ La direction peut utiliser ce tableau pour présenter la ou les propositions au conseil d'établissement.

Groupe

Classe, groupe d'élèves ou niveau visé par l'activité.

Description et objectif de l'activité

Résumé de l'objectif de l'activité en lien avec le Régime pédagogique (dans le cadre de quel cours? de quel projet?).

Date / heure

Préciser la durée et le moment où aura lieu l'activité (départ/arrivée).

Mode de transport

À pied (sécurité de l'itinéraire), en autobus scolaire, en transport en commun, covoiturage, etc. Il est nécessaire d'obtenir un consentement parental spécifique pour un départ seul après l'activité, si applicable (voir annexe 3 et annexe 5).

Distance /lieu

Par exemple, dans un rayon de 2 km de l'école.

Coût/mode de financement

Indiquer s'il y a un coût pour les parents, si une mesure est applicable, si une campagne de financement est nécessaire, coût du transport, etc.

Risque pour la santé/sécurité

S'agit-il d'une activité à risque ou d'une activité encadrée par le [Guide de sécurité de certaines activités sportives et parascolaires - 4^e édition](#)?

Nombre d'accompagnateurs

Il n'y a aucun ratio légal élève-accompagnateur lors des sorties, le ratio doit être établi en fonction notamment de :

- L'âge des élèves
- Le degré d'autonomie des élèves
- Les facteurs externes aux élèves (nature de l'activité, destination et mode de transport, etc.)

Il est important que les élèves soient en tout temps accompagnés durant l'activité, incluant les déplacements.

Évaluation/note

Indiquer si l'enseignant compte évaluer l'activité.

Décision/commentaires de la DÉ

À la lumière des informations indiquées par l'enseignant, la DÉ décide du caractère facultatif ou obligatoire de l'activité. Par exemple, la DÉ qui constate qu'une activité comporte des risques pour la sécurité et implique des coûts importants pour le parent pourrait décider de rendre cette activité facultative. À l'inverse, si l'activité est gratuite, présente peu de risque et fera l'objet d'une évaluation, la DÉ pourrait décider de la rendre obligatoire.